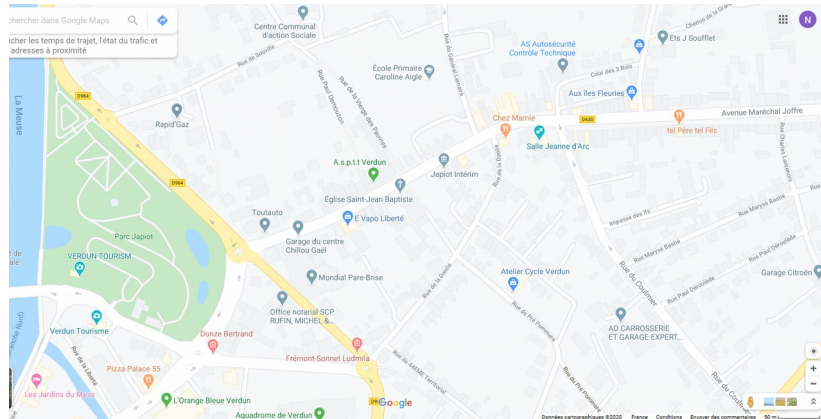


Retour sur le travail effectué en classe :
ce qu'il faut comprendre et retenir

- **Mon lieu de vie** est mon espace proche, le lieu que je fréquente régulièrement, où je pratique la plupart de mes activités.

Notre lieu de vie = **l'école Caroline Aigle et son quartier**

plan de la ville de Verdun,
centré sur l'avenue du
Maréchal Joffre



- Ce lieu de vie se situe dans une **commune**, la plus petite division administrative du territoire français (ville ou village).

Notre commune = la ville de **Verdun**

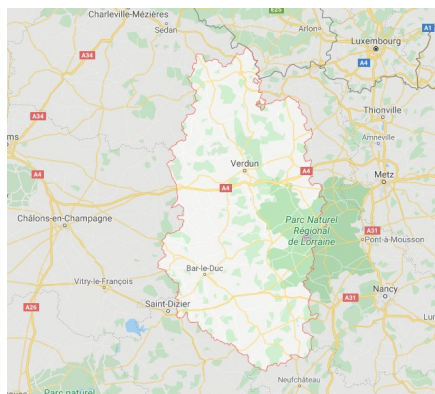


plan de Verdun et des communes alentours

- Cette commune se situe dans un **département**, une unité territoriale et administrative plus grande.

Notre département : **Meuse (55)**

Sa préfecture (ou chef lieu de département) est **Bar le Duc**



carte du département de Meuse

- Ce département se situe dans une **région**, la plus grande division administrative de notre territoire.
Notre région : **Grand Est**

carte de la région Grand Est



Retenons que notre région est composée de 10 départements : Ardennes (10), Marne (51), Aube (10), Meuse (55), Haute-Marne (52), Meurthe-et-Moselle (54), Vosges (88), Moselle (57), Bas-Rhin (67) et Haut-Rhin (68).

Essayez de retenir le nom d'au moins 5 d'entre eux.

Région Grand Est : les départements



< On peut donc situer notre lieu de vie à différentes échelles : d'abord sur le plan de la ville ou du village, puis dans le département puis la région.

- La région se situe elle-même dans une entité territoriale : Laquelle ? *Réfléchissez-y pour la semaine prochaine...*